Politique économique

(2030)

Nous connaissons d'énormes problèmes de main-d'œuvre au Canada, et il serait peut-être utile d'examiner quelques données démographiques. Par exemple, à l'heure actuelle, le groupe des 18 à 24 ans représente environ 13 p. 100 de la population, contre 12 p. 100 il y a cinq ans. Dans dix ans, ce groupe représentera un peu plus de 12 p. 100 de la population totale et à la fin du siècle, moins de 10 p. 100. Ces données nous prouvent que nous allons connaître des pénuries de main-d'œuvre à l'avenir. Au fur et à mesure que la population d'aujourd'hui vieillira, un groupe de plus en plus restreint de jeunes travailleurs devra subvenir aux besoins d'un plus grand nombre de retraités.

Il importe de signaler qu'un nombre croissant de femmes à la recherche d'un emploi entrent sur le marché du travail, ce qui accroît la population active.

M. Peters: Les femmes travaillent parce qu'elles sont obligées de contribuer au revenu familial.

M. McRae: En 1953, les femmes représentaient 20 p. 100 de la population active totale. En 1975, ce chiffre était passé à 32 p. 100. Voici une ventilation de ces données par groupe d'âge. Fait important à noter, en 1953, 23 p. 100 des femmes âgées de 25 à 44 ans faisaient partie de la population active. En 1974, selon les statistiques que j'ai consultées, il y en avait 47 p. 100. Et pour les femmes plus âgées, qu'en est-il? Dix-sept p. 100 des femmes âgées de 45 à 65 ans faisaient partie de la population active en 1963, contre 37 p. 100 pour l'année où l'on dispose des statistiques les plus récentes.

Nous utilisons un indice appelé le taux de participation, et si nous comprenons cet indice, cela peut nous aider à comprendre le dilemme qui se pose à nous. Le taux de participation est le chiffre auquel on arrive en divisant le nombre de travailleurs actifs et le nombre d'habitants qui ont plus de 15 ans. Cela nous donne une idée du pourcentage de Canadiens qui pourraient faire partie de la population active et travailler. Ce chiffre a augmenté de façon spectaculaire. En 1963, le taux de participation était d'environ 53.8 p. 100, ce qui signifie que 53.8 p. 100 des Canadiens âgés de 15 ans et plus occupaient effectivement un emploi. A l'heure actuelle, ce taux non désaisonnalisé est de 59.7 p. 100, et, compte tenu des variations saisonnières, il s'élevait à 61.3 p. 100 en février dernier. En fait, le taux de participation a augmenté de 0.3 p. 100 le mois dernier. Il faut se souvenir de ces chiffres, en examinant la situation du chômage.

Il est évident que le nombre de jeunes gens entrant sur le marché du travail est très important puisque la proportion de ce groupe a triplé ces 15 dernières années. Il faut noter également une augmentation appréciable, soit deux fois le nombre de femmes entrant sur le marché du travail, ce qui nous donne à présent un taux de participation élevé. Compte

tenu de tous ces facteurs, et du fait que le nombre de personnes entrant sur le marché du travail a été proportionnellement plus élevé au Canada que dans n'importe quel autre pays du monde occidental, il semble que les Canadiens se sont assez bien tirés d'affaire. Ce pourrait être mieux, mais c'est déjà bien. Néanmoins, il est évident que la solution à nos problèmes n'est pas facile à trouver.

Comparons ce qui s'est produit au Canada, avec la situation de ces dernières années aux États-Unis. Je citerai des chiffres publiés par l'OCDE, lesquels ont été compilés avec un souci d'uniformité, car les méthodes utilisées dans ces calculs varient en général d'un pays à l'autre. D'après les chiffres de l'OCDE pour 1975, le taux de chômage aux États-Unis était d'environ 8.4 p. 100, alors qu'il était de 7.0 p. 100 au Canada. En 1976, le taux de chômage aux États-Unis était ramené à environ 7.6 p. 100, et au Canada il était de 7 p. 100. Aujourd'hui les chiffres sont sensiblement les mêmes dans les deux pays et si je n'ai pas eu connaissance des derniers chiffres en date, je crois que les taux sont à présent sensiblement les mêmes dans ces deux pays. Par conséquent, nous ne pouvons pas dire que les programmes du gouvernement soient un échec total. Il est vrai qu'il nous reste des problèmes colossaux mais nous en avons déjà résolu certains, même s'il reste encore beaucoup à faire.

Analysons les chiffres du chômage pour voir où le problème est le plus grave. Si nous répartissons les chômeurs selon l'âge et le sexe, nous constatons que . . .

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé. Il peut continuer avec le consentement unanime de la Chambre. Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

M. McRae: Monsieur l'Orateur, je remercie les députés et je serai bref.

Les chômeurs semblent se diviser en deux groupes principaux. D'abord, il y a beaucoup de chômeurs chez les jeunes de 15 à 24 ans. Puis, il y a beaucoup de chômage dans certaines de nos régions, mais il n'y en a pas dans toutes les régions. Par exemple, le taux de chômage est de 4.6 p. 100 en Alberta aujourd'hui, mais il est de 17.4 p. 100 à Terre-Neuve. Il est donc clair que nous avons deux problèmes de structure importants. Nous savons qu'il y a du chômage dans certains groupes d'âge et nous savons qu'il y a du chômage dans certaines régions. A mon avis, le problème du chômage régional est de loin le plus difficile à résoudre. J'aimerais avoir le temps de m'attarder sur cette question. Nous nous sommes efforcés de résoudre le problème grâce à des solutions uniformes et nous devrions en réexaminer quelques-unes. Je ne pense pas avoir le temps de dire tout ce que j'aimerais dire à ce sujet.

Une voix: Allez-y.